

RESIDENCE DU RUANDA.
TERRITOIRE D'ASTRIDA.
N° 1394 HUISS.

Objet:
De Rammelaere c/Cybelco.-

ASTRIDA



1877

TRANSMIS à Monsieur le Greffier du Tribunal de 1ère Instance à Usumbura, une opposition à Jugement, dûment signifiée à la firme Cybelco.

Astrida, le 21 septembre 1951.-
L'Huissier, CH. LEES,

5